



Communiqué de presse

Après clôture de la séance boursière – Information réglementée*

NE PEUT ÊTRE DIFFUSÉ AUX ÉTATS-UNIS

Bruxelles, 13 mars 2014 (08.00 heures CET)

KBC a placé avec succès un instrument additionnel de catégorie 1 conforme à la norme CRD IV d'un montant de 1,4 milliard d'euros

Après le grand succès remporté par une présentation itinérante organisée à l'intention des investisseurs à travers l'Europe et l'Asie du lundi 10 au mercredi 12 mars 2014, KBC Groupe SA a placé ce jour des titres additionnels de catégorie 1 conformes à la norme CRD IV, non-dilutifs, pour un montant de 1,4 milliards d'euros. L'émission a rencontré une forte demande et a été sursouscrite cinq fois.

Johan Thijs, CEO de KBC Groupe, a commenté la transaction en ces termes : *'Nous avons annoncé le 4 mars 2014 notre intention d'émettre un instrument additionnel de catégorie 1 conforme à la norme CRD IV libellé en euro, ayant la taille d'une émission de référence. La transaction a été finalisée avec succès sur une très courte période, ce qui souligne la facilité de KBC d'accéder au capital à l'échelon mondial, tout en renforçant sa structure de capital totale déjà robuste.'*

Des titres d'une dénomination minimale de 100 000 euros ont été proposés et placés auprès d'investisseurs institutionnels et aisés. La distribution géographique a été ventilée selon la clé de répartition suivante (après allocation) : Royaume Uni/Irlande 34%, France 14%, Asie 9%, Allemagne/Autriche 8%, Suisse 8%, BeNeLux 7%, Europe méditerranéenne 7%, pays nordiques 5% et Autres 8%. En terme de type d'investisseur, la majorité a été souscrite par des Asset Managers (56%), des banques/banques privées (20%) et des Hedge Funds (19%).

Les titres ont une maturité perpétuelle avec option d'achat à partir de la cinquième année et offrent un coupon payable trimestriellement de 5,625% par an. Ils seront qualifiés comme capital additionnel Tier 1 conforme à la norme CRD IV sous Bâle III et devraient obtenir la note 'BB' de Standard & Poor's et 'BB' de Fitch.

La transaction sera clôturée et les titres devraient être émis le 19 mars 2014. Une demande de cotation des titres sur Euronext Bruxelles a été introduite.

Suite à cette transaction, la structure de capital visée par KBC inclut 1,5% d'avoirs pondérés par le risque sous la forme d'instruments additionnels de catégorie 1, conformément à la nouvelle réglementation CRD IV. Ceci augmente notre ratio d'endettement à pleine charge de 4,4% (au 31.12.2013) à 5,0% pro forma, y compris les 1,4 milliards d'euros de titres additionnels de catégorie 1 nouvellement émis. En outre,

l'émission renforce le ratio du capital ajusté au risque (définition S&P), ce qui a contribué au relèvement de notre notation de la dette senior auprès de S&P (notamment à 'A' stable pour KBC Bank).

Goldman Sachs International, J.P. Morgan, KBC Bank, Morgan Stanley et UBS ont été mandatés en qualité de Joint Bookrunners et Joint-Lead Managers pour cette transaction.

Sur la base du succès de cette émission de titres additionnels de catégorie 1, KBC envisage de racheter ses titres Tier 1 classiques en circulation aux prochaines dates de rachat possibles afin d'optimiser sa structure de capital à la lumière de la nouvelle réglementation CRD IV. Il s'agit plus particulièrement des titres dont les prochaines dates de remboursement possibles sont les suivantes:

- KBC Funding Trust II (XS 0099124793, EUR 119 m, 30 juin 2014)
- KBC Funding Trust III (US2445QAA68/US48239AAA79, USD 169 m, 2 mai 2014)
- KBC Funding Trust IV (US48239FAA66/USU2445TAA08, EUR 121 m, 10 mai 2014)
- KBC Bank NV (BE0934378747, EUR 1 250 m, 14 mai 2014) ^(*)
- KBC Bank NV (XS0368735154, EUR 700 m, 27 juin 2014) ^(*)

^(*) en partie offerts en souscription aux investisseurs particuliers.

KBC est l'un des établissements financiers les mieux capitalisés et les mieux positionnés d'Europe. Le ratio de son capital de base à pleine charge (pro forma) sous Bâle III s'inscrivait à 12,5% ⁽¹⁾ à la fin du quatrième trimestre 2013, soit nettement au-dessus de notre objectif interne de 10% sous Bâle III (à pleine charge).

La stratégie de base de KBC reste centrée sur la fourniture de produits et de services de bancassurance aux particuliers, aux PME et aux moyennes capitalisations en Belgique, en République tchèque, en Slovaquie, en Hongrie et en Bulgarie.

- (1) À pleine charge, mais incluant le solde des aides publiques reçues du gouvernement régional flamand, l'impact des accords de désinvestissement de KBC Bank Deutschland et de la Banque Diamantaire Anversoise (signés mais non encore finalisés) et le remboursement de 500 millions d'euros d'aides publiques au gouvernement régional flamand au début de 2014.

Avis important

Ce communiqué est à des fins purement informatives et ne constitue nullement une offre de vente ou une sollicitation d'une offre d'acheter les titres aux États-Unis. Les titres décrits dans la présente annonce ne seront pas enregistrés en vertu du Securities Act de 1933, tel qu'amendé (le "Securities Act"), ou des lois d'un État des États-Unis et ne peuvent être ni offerts, ni vendus aux États-Unis, sauf dans le cadre d'une transaction qui n'est pas sujette aux, ou en vertu d'une exemption applicable aux, exigences d'enregistrement du Securities Act ou de lois étatiques sur les valeurs mobilières. Ce communiqué ne peut être distribué, ni envoyé aux États-Unis. Aucune offre de titres n'est envisagée aux États-Unis.

Ce communiqué ne peut également pas être distribué (directement ou indirectement) en ou à l'intérieur de l'Australie, du Canada, du Japon, de l'Afrique du Sud, ou toute autre juridiction où sa distribution enfreindrait la législation.

Pour tout complément d'information, veuillez prendre contact avec :

Wim Allegaert, Directeur Investor Relations, KBC Groupe.
Tél.: +32 2 429 50 51 - E-mail: wim.allegaert@kbc.be

Viviane Huybrecht, Directeur Communication Corporate / Porte-parole KBC Groupe
Tél. : +32 2 429 85 45 - E-mail : pressofficekbc@kbc.be

* Le présent communiqué contient des informations soumises aux règles de transparence applicables aux entreprises cotées.

KBC GROUPE SA

Avenue du Port 2 – 1080 Bruxelles
Viviane Huybrecht
Directeur
Communication Groupe / Porte-parole
Tél. : +32 2 429 85 45

Service de Presse
Tél. : +32 2 429 65 01
Tél. : +32 2 429 29 15
Fax : +32 2 429 81 60
E-mail : pressofficekbc@kbc.be

Les communiqués de presse KBC peuvent être consultés sur www.kbc.com ou obtenus en envoyant un courriel à l'adresse "pressofficekbc@kbc.be".

Suivez-nous sur www.twitter.com/kbc_group